

Conditions de participation à l'offre promotionnelle
« Promotion Pâques »
organisé par la Loterie Romande sur jeux.loro.ch

L'offre promotionnelle « Promotion Pâques » est ouverte à toutes les personnes dès 18 ans révolus domiciliées en Suisse romande. La participation à cette offre promotionnelle implique l'adhésion sans limite ni réserve aux présentes conditions de participation. Une même personne ne peut participer qu'une seule fois à cette offre, de telle sorte qu'un participant reçoit au total un unique crédit de jeu d'une valeur de CHF 5.-.

Cette offre promotionnelle a lieu du **11 au 18 avril 2022 inclus** (ci-après : période promotionnelle), sous réserve du nombre de lots disponibles.

Pour en bénéficier, les participants devront saisir, sur leur compte joueur préalablement vérifié (âge et lieu de résidence) et durant la période promotionnelle, le code promotionnel diffusé dans le cadre de cette campagne de promotion. Un crédit de jeu d'une valeur de CHF 5.- sera versé dans la rubrique « BONS PROMOTIONNELS » du compte joueur du bénéficiaire, sous réserve du nombre de lots disponibles.

Au total, il y a **6'000 lots d'une valeur de CHF 5.-** à gagner sous forme de crédit de jeu gratuit valable sur l'ensemble de la gamme de jeux disponibles sur <https://jeux.loro.ch>. Seules les 6'000 premières personnes répondant aux conditions de participation se verront attribuer un crédit de jeu gratuit d'une valeur de CHF 5.-.

Rang	Lots	Nombre de lots	Valeur unitaire des lots en CHF	Valeur totale des lots en CHF
1 ^{er}	Crédit de jeu	6'000	5.-	30'000.-
Total des lots		6'000	30'000.-	

Les joueurs disposent d'un délai de **30 jours dès le versement sur leur compte joueur** pour utiliser leur crédit de jeu sur la plateforme de jeu en ligne.

Les crédits de jeu ne pourront être ni convertis en espèces, ni échangés.

Pour le surplus, le Règlement Général des jeux de la Loterie Romande accessibles au travers de sa plateforme de jeu Internet s'applique.

Loterie Romande, avril 2022